



MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA SANTÉ

02 AOÛT 2011

Direction générale de l'offre de soins  
Sous-direction du pilotage de la performance  
des acteurs de l'offre de soins  
Bureau qualité et sécurité des soins

[Dgos-pf2@sante.gouv.fr](mailto:Dgos-pf2@sante.gouv.fr)

La directrice générale de l'offre de soins

à

Mesdames et Messieurs les directeurs  
généralistes des agences régionales de  
santé (pour diffusion)

Mesdames et Messieurs les directeurs  
d'établissement de santé, les présidents  
de commission ou de conférence  
médicales d'établissement (pour  
attribution)

Mesdames et Messieurs les Présidents  
des Unions Régionales des  
Professionnels de Santé (pour attribution)

**Objet : Semaine de la sécurité des patients du 21 au 25 novembre 2011.**

Validée par le CNP le 29 juillet 2011 - Visa CNP 2011-205

La DGOS organise cette année la première édition de la *Semaine de la sécurité des patients*, qui se déroulera du 21 au 25 novembre 2011.

Cette campagne a pour objectif de communiquer sur la sécurité des soins et, particulièrement, de mettre l'accent sur l'importance du **dialogue entre les usagers et les professionnels de santé**.

Cette première édition coïncide avec l'*Année des droits des patients*, à laquelle elle apporte une contribution pleine de sens. La *Semaine de la sécurité des patients* sera ensuite reconduite chaque année, comme cela est déjà le cas dans différents pays.

Les actions de sensibilisation qui se dérouleront durant cette semaine seront fondées sur le volontariat des établissements de santé, des professionnels libéraux, et sur les différentes initiatives des ARS, des OMEDIT, CCLIN-ARLIN et autres structures régionales d'appui.

Le groupe projet réuni par la DGOS avec la participation de la DGS a retenu trois thèmes prioritaires pour cette première édition :

- Bien utiliser les médicaments

- Comprendre les indicateurs qualité
- Agir sur les situations à risques

Les établissements et professionnels de santé pourront également communiquer sur d'autres thèmes ou sujets spécifiques, en fonction de leur situation particulière.

Un espace internet dédié <http://www.sante.gouv.fr/semaine-de-la-securite-des-patients.html> sera ouvert à partir du 10 août, permettant à chaque établissement et professionnel de santé libéral de s'inscrire pour témoigner de son engagement dans la campagne et de télécharger ou commander les documents qui l'intéressent.

Des supports de communication seront en effet proposés. Ceux portant sur les 3 thèmes prioritaires de la campagne 2011 pourront être commandés (au total, une affiche et 6 plaquettes d'information, chacun des 3 thèmes étant décliné en deux versions, l'une pour le patient et l'autre pour le professionnel de santé). **Les commandes** des supports de communication seront reçues **jusqu'au 15 septembre 2011**, sur le site dédié.

Les délais de routage des plaquettes et affiches imposent un cadencement serré des inscriptions des structures et professionnels intéressés; aussi nous vous prions de bien vouloir relayer cette information à vos partenaires avec toute l'attention nécessaire.

Je compte sur votre mobilisation pour ce rendez vous national de la sécurité des patients.

*Avec mes remerciements*

La Directrice générale de l'offre de soins

  
Annie POEUR